



Diffuseur Alerte Attentat

Textes de référence

- Normes : NF EN54-3 & NF EN54-25
- Marquage CE
- Recommandations du SGDSN et exigences réglementation incendie ERP.

Principe de fonctionnement

« DAA » est un Diffuseur Alerte Attentat (DAA) ; librement, grâce à leur liaison radio et leur alimentation autonome par pile offrant jusqu'à 5 ans d'autonomie, ainsi que judicieusement répartis dans le ou les bâtiments de l'établissement devant être protégés et destinés à fonctionner avec la Centrale Alerte Attentat « CAA100 », les « DAA » permettent suite à un déclenchement de l'alerte attentat depuis la Centrale Alerte Attentat « CAA100 » ou d'un Boîtier Alerte Attentat « BAA », d'en diffuser le signal sonore facilement identifiable sans risque de confusion car spécifique à l'alerte attentat et donc impérativement distinct de tout autre signal d'avertissement et/ou d'alarme pouvant émaner de tout autre système équipant l'établissement, notamment celui de l'alarme incendie.

Associés par liaisons radio surveillées et sécurisées à la centrale alerte attentat radio « CAA100 » de marque ALARMSIS, les diffuseurs alerte attentat « DAA » permettent de disposer d'un dispositif alerte attentat aux liaisons et au fonctionnement sécurisés.

Présentation

- Coffret ABS
- Encombrement : Diamètre = 145 mm – H = 80 mm
- Couleur : blanc cassé
- Masse : env. 500g
- Indice de protection : IP41
- Fixation murale

Caractéristiques

- Diffuseur d'Alerte Attentat « DAA » de dimensions, spécifique au dispositif alerte attentat et distinct des diffuseurs de l'alarme incendie afin d'éviter tout risque de confusion.
- Un « DAA » est l'un des 100 participants radio max d'une centrale alerte attentat radio « CAA100 » (réf 51001) ; chaque « DAA » est adressé individuellement pouvant être affecté sur l'une des 4 zones géographiques de la « CAA100 » permettant une gestion et localisation très précises au sein du site équipé et protégé ; configuration automatique du système sans fil.
- Toutes les liaisons radio sont surveillées, bidirectionnelles et avec un fonctionnement sécurisé suivant la norme NF EN54-25 avec une fréquence utilisée 868 Mhz modulable jusqu'à 50 canaux distincts pour une plage de fréquences variable de (868,0125 à 869,2625 MHz).
- Alimenté de manière autonome par une batterie longue durée (3 x piles 4,5V type LR6 alcaline) offrant jusqu'à 5 ans d'autonomie.
- Sûreté de fonctionnement ; supporte au moins 100 cycles d'endurance de fonctionnement de 1h00 (norme NF EN54-3).
- Performance de fonctionnement : puissance acoustique supérieure à 95dBA à 1m (norme NF EN54-3)
- Intégrité physique et d'emplacement surveillée par contact anti-sabotage.
- Supervision par la centrale du niveau et de la continuité du signal radio.
- Température de fonctionnement : de -10°C à +60°C
- Humidité admissible fonctionnement : ≤ 95% sans condensation